

Fiche technique

Certifié ISO-9001/14001

Arbezol Construction BI

Produit pour la protection du bois fraîchement scié selon la norme EN 335 avec des effets préventifs contre les insectes xylophages, les moisissures et le bleuissement

Domaine d'emploi	Arbezol Construction BI est exclusivement autorisé pour la classe d'emploi 1 suivant EN 335. Protection temporaire préventive contre les insectes xylophages, les moisissures et le bleuissement des bois fraîchement sciés. S'agissant d'un produit de protection temporaire, un traitement ultérieur des bois déjà attaqués n'offre pas une protection suffisante. Appliqué selon les préconisations, Arbezol Construction BI peut prévenir le bleuissement. Application seulement par des utilisateurs industriels.
Propriétés	<ul style="list-style-type: none">- sans métaux lourds- Iv, Bs- liquide- fixatif- diluable à l'eau- anticorrosif
Données techniques	<p>Substances actives 500 mg/g (50 %) Didécylpolyoxéthylammoniumborate, 0,3 mg/g (0,03 %) Fenoxycarb</p> <p>No. d'autorisation CHZN5185</p> <p>Efficacité reconnue pour Iv, Bs</p> <p>Couleur En raison des matières premières incolore à brun</p> <p>Odeur Le bois traité est inodore après séchage.</p> <p>Stabilité au stockage 24 mois à 20 °C. Ne pas conserver à des températures supérieures à + 50 °C. Bien refermer les bidons après usage. A conserver seulement dans les conteneurs d'origine, seulement accessibles au personnel qualifié. Le concentré et ses solutions craignent le gel. Toutefois, le produit dégelé et bien remué peut être utilisé sans restriction.</p> <p>Consistance Liquide, concentré de sel soluble dans l'eau</p> <p>Emballages Voir liste des prix</p> <p>Densité DIN EN 53217 20 °C 0,990 g/cm³</p>
Application	<p>Trempage court / trempage / pulvérisation sous tunnel, ne pas appliquer avec un pinceau.</p> <p>Consommation Protection contre les insectes (à l'extérieur): 10 g / m², contre le bleuissement (à l'extérieur): 30 g / m².</p> <p>L'humidité du bois doit être supérieure à 20%.</p> <p>Il convient de s'assurer que le bois imprégné soit entreposé à l'abri de la pluie au moins pendant 2 jours, par des températures < 5 °C au moins pendant 7 jours. Ne jamais exposer le bois imprégné à l'intempérie durant ce temps. Des propres essais ont démontré qu'aux températures supérieures à 5 °C environ 94 % du principe actif didécylpolyoxéthylammoniumborate s'est déjà fixé dans le bois après une heure.</p> <p>Préparation de la solution Arbezol Construction BI peut être mélangé à l'eau dans toutes les proportions. Pour obtenir 100 litres d'une solution de 3 % mélanger 3 litres d'Arbezol Construction BI dans 97 litres d'eau en remuant. Une formation temporaire de mousse est possible. La microémulsion ainsi obtenue présente un aspect clair ou légèrement trouble à une odeur faible.</p> <p>Concentration de la solution Comme la concentration dépend des plusieurs facteurs tels que taux de rétention exigé, l'essence du bois, l'humidité du bois, la qualité de la surface, les conditions d'entreposage, les conditions atmosphériques et les expositions aux organismes xylophages, il faut l'adapter</p>

	<p>aux paramètres individuels. Dans les cas individuels, il faut déterminer la concentration par des essais ou consulter notre service technique.</p> <p>Contrôle de la solution Le contrôle de la solution se fait à l'aide d'un réfractomètre et d'un abaque fournis sur demande.</p> <p>Valeurs indicatives/ durée de trempage Le temps de trempage dépend des dimensions du bois, de l'essence et l'humidité du bois et de la concentration de la solution.</p> <p>Compatibilité avec d'autres solutions Arbezol Construction BI et ses solutions ne sont pas compatibles avec la plupart des sels d'imprégnation commercialisés. Veuillez consulter notre service technique.</p> <p>Fixation Arbezol Construction BI peut être facilement délavé immédiatement après le traitement. Par des températures au-dessus de la limite de gel indépendamment de la température - la fixation s'effectue normalement en une heure au maximum.</p> <p>Propriété de collage Nous recommandons de vérifier la solidité des joints d'assemblage avant de coller le bois imprégné ou d'imprégner le bois collé. Vu la multitude de colles commercialisées, des préconisations générales ne peuvent pas être données.</p> <p>Finition Après séchage, les bois traités à l'Arbezol Construction BI (humidité du bois inférieure à 20 %) peuvent être recouverts avec des glacis. Vu la multitude des produits commercialisés, nous recommandons un essai préalable.</p> <p>Nettoyage des outils Avec de l'eau.</p>
<p>Restrictions</p>	<p>Ne pas utiliser</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ne doit pas être utilisé pour le traitement de locaux dans lesquels sont produits, manufacturés, emmagasinés ou vendus des denrées alimentaires ou des fourrages. Ne pas utiliser dans les écuries, salles à lait, mangeoires. - En cas d'emploi du bois traité sur de grandes surfaces dans des espaces de vie et des espaces annexes (rapport surface/volume égal ou supérieur à 0,2 (m²/m³)), à moins que le bois traité soit recouvert par rapport à ces espaces. - Pour les constructions en bois de grande surface dans d'autres pièces, à moins que l'application soit imposée par des raisons de la construction. <p>Le produit contient des substances biocides pour la protection préventive du bois contre les insectes xylophages et le bleuissement. Il est à appliquer uniquement dans les cas où la protection des bois est obligatoire ou indispensable. Toute utilisation abusive peut être nuisible à la santé et l'environnement.</p> <p>Les informations techniques contenues dans la présente fiche technique se rapportent exclusivement aux bois non traités avec d'autres produits chimiques. Par des bois prétraités avec d'autres produits chimiques, veuillez consulter notre service technique.</p>
<p>Précautions</p>	<p>Le bois imprégné par Arbezol Construction BI ne présente pas le phénomène de «fragilité» connu des sels d'imprégnation traditionnels. Exposé à l'humidité et en fonction de l'essence, la nature de la surface et la quantité consommée, le bois imprégné peut devenir glissant.</p> <p>Ne pas pulvériser sur les plantes ni les mettre en contact avec le bois récemment imprégné.</p> <p>Protection de l'environnement Le produit d'imprégnation est toxique pour les poissons et les animaux piscivores. Le produit d'imprégnation ne doit pas parvenir dans les cours d'eau. De plus, il faut veiller à ce qu'Arbezol Construction BI et les solutions de travail fabriquées à partir du produit n'entrent ni dans la canalisation ni dans le sol. Classe de pollution des eaux 2.</p>
<p>Données de sécurité</p>	<p>Classification / prescriptions pour le transport Voir fiche de données de sécurité et étiquette actuelle.</p> <p>Code de déchets 03.02.01 S</p> <p>Arbezol Construction BI ont prouvé que les valeurs d'émissions correspondent à celles du bois non traité.</p>

Réalisation de l'imprégnation

La norme DIN 68 800-3: 1990-04 – Protection du bois; protection préventive du bois– s'applique à la protection chimique avec Arbezol Construction BI ainsi que les dispositions en matière des constructions sauf dispositions contraires. L'autorisation doit être disponible sur le chantier d'application. Demander au fabricant la fiche technique relative à l'utilisation de ce produit. Le traitement avec ce produit d'imprégnation doit s'effectuer seulement par les ateliers spécialisés.

Sécurité au travail

Pendant l'utilisation du produit de protection, il faut observer particulièrement les préconisations en vigueur pour le travail et l'environnement suivant la classification sur les emballages (particulièrement symbole de danger, principaux dangers, indications sur le danger, mesures de sécurité). Protéger le visage, les yeux et les mains avec une crème grasse, des gants en caoutchouc et des lunettes pendant l'application. Se laver les mains et le visage après le travail et avant les repas. Conserver à l'écart des aliments ou de la nourriture pour animaux. Ne pas verser dans des récipients à usage alimentaire. Conserver hors de la portée des enfants et à l'écart des aliments ou de la nourriture pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

Sécurité des installations

Lors de l'imprégnation avec Arbezol Construction BI il faut effectuer les procédures prévues selon la législation du travail et de l'environnement. Respecter les contraintes administratives imposées par les autorités responsables respectivement la caisse professionnelle. Avant de remplir le bac avec Arbezol Construction BI nous recommandons de vérifier la compatibilité des peintures existantes avec le produit. En cas d'incompatibilité, veuillez consulter notre service technique.

Utilisez le biocide avec précaution.

arbezol

Les données ci-dessus ne sont que des renseignements généraux. Les conditions de travail exercées en dehors de notre surveillance et la variété des matériaux utilisés nous décharge de toute responsabilité de notre part. Le cas échéant, nous vous recommandons d'effectuer vos propres essais en quantité suffisante. Nous ne pouvons garantir que les produits qui sont de haute qualité stable. Ainsi, toute donnée antérieure sur cette fiche technique perd sa validité.

Téléphone +41 (0)44 817 74 74 | www.bosshard-farben.ch | bosshard@bosshard-farben.ch